



Message de Nathalie Lévesque, mairesse



Le 3 novembre dernier, la population de Saint-Pacôme a parlé. Je vous remercie sincèrement de la confiance témoignée envers mon équipe et moi. Dans la continuité des réflexions

amorçées et des travaux effectués pendant la campagne électorale, nous garderons le cap sur nos valeurs dans le but qu'ensemble, nous réalisions de grandes et de belles choses. Soyez assurés que notre motivation est forte et que le désir de servir nous habite.

Les prochaines semaines seront consacrées à l'étude des dossiers en cours, à la répartition de ceux-ci et à la préparation du budget pour le mandat qui commence. Nous sommes conscients du travail qui nous attend et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous ferons face aux défis. Nous vous communiquons l'organigramme établi à la suite de notre élection (voir verso).

Pendant la campagne, nous avons rencontré plusieurs citoyens et citoyennes, tout aussi engagés, qui nous ont questionnés, qui ont partagé leurs idées et leur vision et qui ont communiqué leur envie de nous accompagner dans nos activités; nos yeux, nos oreilles et nos portes demeurent grand ouverts! Le souvenir de nos échanges surgira dans la progression de nos travaux; tenez-vous prêts à être sollicités!

Encore une fois, merci et au plaisir de travailler ensemble!

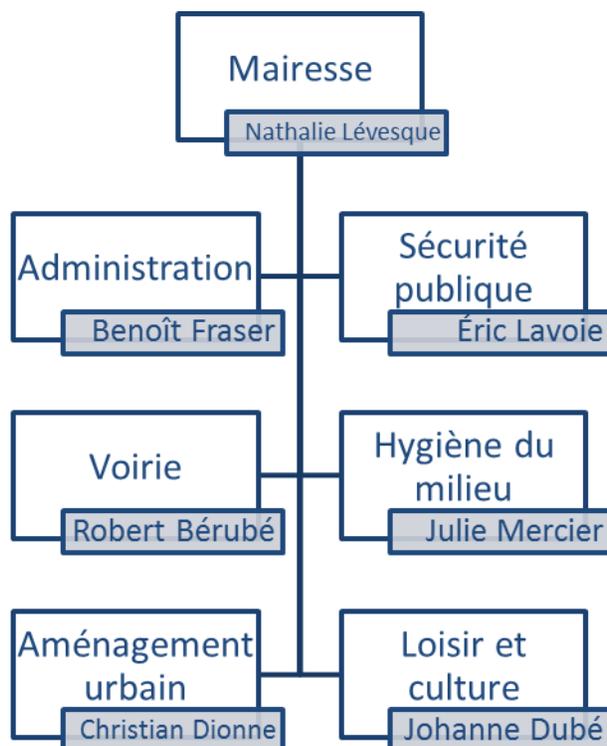
**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2013
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message de la mairesse	1
Organigramme du conseil	2
Votre conseil municipal	3
Mot du Directeur général	3
Nouvelles de l'agent(e)	4
Activités à venir	4
Chroniques du loisir intermunicipal	5
Habitations Saint-Pacôme	6
Cercle de Fermières	6
Scrabble	6
Viactive	6
Comité d'actions contre la pauvreté	7
Gagnants loterie de la Fabrique	7
Kam-Aide	7
Cinémathon 2013	7
Centre-Femmes La Passerelle	7
Du jardin... à la maison...	8
Club 50 ans et plus	8
Capsule verte	8
Nouvelles du Club Optimiste	9
Mise au point	9
Fermeture du bureau municipal	9
Régie intermunicipale protection incendie	10
Des nouvelles du conseil	11-12
Moniteur de patin sur glace	12
Chronique culturelle	13
Parc éolien	13
Café Jasette	14
Paco\$ pour Noël	15
Achat local	16
Carte de Noël	17
Activité hivernal au club de golf	18
Journée réflexion avenir des églises	19
Calendrier décembre 2013	20

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00



Voici un aperçu des responsabilités des différents secteurs d'activités :

Le conseiller à l'**Administration** a la responsabilité des finances et de la comptabilité de la municipalité. Il chapeaute le développement du plan financier, le suivi des budgets, l'état des emprunts, etc.

À la **Sécurité publique**, le conseiller voit aux dossiers relatifs de la police et des pompiers. Il supervise l'élaboration du plan des mesures d'urgence et du schéma de couverture de risques incendie.

Le conseiller **Voirie** veille au bon déroulement des activités de déneigement, d'éclairage des routes, du pavage des rues, etc.

Les dossiers relatifs à l'environnement et aux matières résiduelles se retrouvent sous le conseiller **Hygiène du milieu**. Il participe aux rencontres de la Régie intermunicipale de la gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

Le conseiller à l'**Aménagement urbain** travaille de pair avec l'agent de développement dans la réalisation des activités relatives au parc industriel et au tourisme. Il veille aussi aux travaux d'aménagement des édifices municipaux.

La bibliothèque, les parcs et terrains de jeux, la patinoire sont des lieux communs auxquels s'intéresse le conseiller **Loisir et culture**. De plus, il représente la municipalité au conseil d'administration de la Station Plein Air.

Veillez noter que Mme Nathalie Lévesque, mairesse, sera disponible pour vous rencontrer au bureau municipal les mercredis de 15h00 à 17h00, et ce, à compter du 4 décembre.

Votre Conseil Municipal



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège no 1



Julie Mercier
Siège no 2



Johanne Dubé
Siège no 3



Benoit Fraser
Siège no 4



Éric Lavoie
Siège no 5



Robert Bérubé
Siège no 6

Directeur général :
M. Frédérick Lee

Directrice générale adjointe :
Mme Marion Lévesque

Agente de développement :
Mme Yvonne Tremblay

Technicienne en loisirs :
Mme Roxanne Carbonneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis
Téléphone : 418-852-2356
Télécopieur : 418-852-2977
Courriel : stpacome@bellnet.ca
Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

MODE POST-ÉLECTIONS

Vos élections en chiffres :

Nombre de candidats	14
Taux de participation	69.2%
Nombre d'électeurs ayant voté	950/1373
Nombre de bulletins utilisés et comptés	6650
Personnel électoral (Nombre)	16

Félicitation aux nouveaux élus. Il me fera plaisir de vous guider dans les procédures parfois complexes du monde municipal. À ceux que la démocratie a dirigés vers d'autres défis, un gros merci pour les 4 années passées ensemble. J'en garde un beau souvenir. Aux nouveaux qui se sont essayés, je vous félicite d'avoir eu le cran de le faire, vous en sortirez grandis. Finalement, aux conseillers qui ont décidé de ne pas continuer lors de ce scrutin, merci à vous aussi.

Je tiens à remercier la population pour sa patience. Lors du processus d'élection, la machine municipale fonctionne au ralenti à cause des tâches supplémentaires. On repart sur notre erre d'aller.

DÉNEIGEMENT

Au fil des années, je me suis fait une compilation (Best of) des demandes les plus farfelues que j'ai reçues concernant le déneigement. Bien que vos demandes soient très souvent justifiées et à propos, je vous rappelle les faits suivants afin de mettre les choses au clair (selon des demandes reçues dans le passé):

- Lorsqu'il est en mouvement, le camion de neige ne peut pas placer sa lame de l'autre côté afin de ne pas envoyer de neige chez vous;
- On n'ira pas ouvrir votre entrée après que la déneigeuse soit passée;
- Quand il neige en continu pendant 24 heures, on ne peut pas passer aux 15 minutes dans votre rue;
- On ne peut pas seulement ouvrir la moitié du chemin sous prétexte que votre porte est trop près de la chaussée;
- On ne fait pas exprès pour en mettre plus chez vous que chez votre voisin.

Et dans un ordre d'idée moins ironique :

- Le bureau municipal est ouvert en priorité, car il s'agit d'un centre d'urgence officiel pour la sécurité civile et la Croix-Rouge;
- Même si c'est le même « entrepreneur », le boulevard Bégin n'est pas sur le même contrat de neige que celui de la municipalité. Il s'agit d'un contrat octroyé par le Ministère des Transports du Québec.

Merci à tous et soyez prudent lors de vos déplacements.

Frédérick Lee
Directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement

TOUT UN AUTOMNE!!

Avec l'arrivée du mois de novembre, arrivent aussi les premières accumulations de neige au sol! Le décompte est bel et bien amorcé pour le temps des Fêtes ainsi que tous les préparatifs qui les entourent! C'est d'ailleurs accompagné de cette première neige que je vous écris ce mot de l'agente de développement. Avant toute chose, je tiens à féliciter Mme Nathalie Lévesque et son équipe, à la suite des résultats de l'élection du 3 novembre dernier. Au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons déjà eu une première séance de travail ensemble. De plus, je tiens à saluer M. Gervais Lévesque et les conseillers sortants, qui m'ont fait confiance le 1er juillet dernier en m'embauchant comme agente de développement. Pour ma part, ce fut un plaisir de collaborer avec eux au fil des semaines.



Un petit mot concernant le site Internet de la municipalité, que vous pouvez consulter en suivant le lien www.st-pacome.ca Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir et moi-même, sommes en mesure d'effectuer les modifications quotidiennes nécessaires, afin de garder le site bien à jour et actuel. N'hésitez pas à nous contacter afin de nous faire part de vos suggestions. C'est avec plaisir que nous le ferons dans les meilleurs délais.

Un petit mot sur le prochain Café-jasette du lundi 9 décembre, où je vous invite particulièrement à venir nombreux. Même s'il n'a plus besoin de présentation, nous aurons la chance d'accueillir M. Pierre Lévesque, enseignant à la retraite et originaire de Saint-Pacôme. Il nous parlera notamment des Noëls d'antan à Saint-Pacôme en plus de nous réserver quelques surprises. C'est à ne pas manquer!

La promotion achat locale de Noël est de retour pour une deuxième année. Surveillez la publicité dans les pages de la présente édition du Pacômien afin d'en savoir un peu plus. Je vous invite à participer en grand nombre comme l'an passé!

Du nouveau cette année. Le Comité de développement, en collaboration avec la municipalité de Saint-Pacôme, met à votre disposition pour la modique somme de 1\$ l'unité (ou 12 cartes pour 10\$) une carte de Noël à l'image de Saint-Pacôme. C'est la photo de M. André Lavoie, gagnant du concours « Vos plus beaux clichés – hiver 2012 » qui y est reproduite. Vous pourrez vous procurer cette carte sans texte, de format 5 X 7 pouces, en me contactant directement à la municipalité ou auprès des marchands participants. Pour ceci, je vous invite à consulter la publicité que vous retrouverez dans les prochaines pages du Pacômien.

Sur ce, bonne lecture de votre journal!

Yvonne Tremblay
Votre agente de développement

Activités à venir...

Le samedi 23 novembre, à 20h30 à l'Édifice municipal, soirée de danse du Club des 50 ans et plus;

Le dimanche 24 novembre, à 14h00, Cinémathon 2013 du Club Optimiste au Cinéma Louise;

Le mercredi 27 novembre, à 19h30 à l'Édifice municipal réunion annuelle de la Garde paroissiale;

Le samedi 30 novembre, Ski bazar à la Station plein air (apportez vos choses);

Le dimanche 1^{er} décembre, Ski bazar à la Station plein air (vente);

Le dimanche 1^{er} décembre, déjeuner cognac des Chevaliers de colomb à l'Édifice municipal;

Le mardi 3 décembre, à 20h00, séance ordinaire du Conseil municipal;

Le vendredi 6 décembre, à 16h30, réunion et souper de Noël, cercle de Fermières de St-Pacôme à l'Édifice municipal;

Le lundi 9 décembre, à 9h30 à l'édifice municipal, Café-Jasette;

Le samedi 14 décembre, à compter de 10 hres, La Guignolée;

Le dimanche 15 décembre, de 9h00 à 12h00, Fête de Noël pour tous les enfants à l'Édifice municipal;

Les chroniques du loisir intermunicipal

Concours d'Halloween 2013!!!



C'est dans le costume de Fifi Brin d'acier que j'ai adoré passer l'Halloween dans les trois municipalités. Mon aventure a commencé aux 4 coins de Mont-

Carmel, là où le comité famille a remis 100 sacs de bonbons. Ensuite, je me suis déplacée du côté de Saint-Pacôme. J'ai rencontré plusieurs groupes d'enfants dans le secteur de la Côte des chats. J'ai terminé mon périple à Saint-Gabriel, là où 30 enfants ont



passé l'Halloween ensemble. Lors de mes passages, j'ai pris plusieurs photos d'enfants pour leur permettre de participer au concours d'Halloween. Félicitations à Loïc de



Saint-Pacôme, à Anais de Saint-Gabriel et à Antoine de Mont-Carmel, qui sont nos trois gagnants. J'aimerais également remercier l'épicerie Gilbert Royer de Saint-Pacôme, Accommodation



LouMark de Saint-Gabriel et l'épicerie Daniel Drapeau de Mont-Carmel pour leurs généreuses contributions à ce concours. L'an prochain, le concours sera de retour avec une nouvelle formule !!

Hockey Balle 2013

Depuis le 1^{er} octobre dernier, Sébastien et Jean-François s'occupent du hockey balle extérieur à Saint-



Pacôme. Ce sont 20 jeunes qui se sont inscrits à cette activité. Ils ont bravé la température pour s'amuser durant 8 mardis. Merci les gars, d'avoir fait bouger les jeunes de nos municipalités. Ils ont terminé leur saison par un chocolat chaud et muffin le 19 novembre.



Programmation d'hiver

Elle est en pleine création et elle s'annonce bien remplie! Surveillez vos Publisacs et les sacs à dos de vos enfants dans la deuxième semaine de janvier. Cette nouvelle programmation contient les ateliers, les cours, les activités communautaires ainsi que les activités familiales qui vous sont proposés de la mi-janvier jusqu'au mois de mars. Une programmation spéciale sera également envoyée pour la semaine de relâche en mars.

Fête de Noël

Suite au succès de l'an dernier, Le Comité loisir et la Municipalité de Saint-Pacôme vous invitent à la fête de Noël; familiale. Cette fête aura lieu le dimanche 15 décembre en avant-midi. Le Père Noël et sa Fée des Glaces sont attendus avec leurs lutins. Venez faire un tour à la salle municipale, tous vous y attendent.



Dans le prochain pacômien, je ferai une chronique jeu du temps des fêtes!! Consultez-là!

Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Pour information et inscription

Par courriel : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Par Facebook : Loisir Intermunicipal

Par téléphone : Lundi 418-498-2050 *115

Mardi/mercredi 418-852-2801

Jedi 418-852-2356

Vendredi AM : 418-498-2050 *115



GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social

7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418-852-2525



COMPLET

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

Forfait « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction



Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

Un franc succès !!!

La vente des pâtisseries du 10 novembre a roulé rondement. Plus de 500 pâtés et tartes avaient été faits par une équipe du tonnerre. Nous tenons à remercier toutes celles qui ont travaillé à la confection, aux réservations, à l'emballage et à l'organisation de cette activité annuelle. Nous tenons aussi à remercier tous ceux et celles qui nous ont encouragés. Bonne dégustation à tous !!

Par Christiane Desautels, responsable des communications

Le vendredi 6 décembre à 16h30
Réunion et souper de Noël des membres du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme. Confirmer votre présence en téléphonant à Jocelyne au 418-852-2119 ou Marie au 418-852-1697.



DEUX APRÈS-MIDIS PAR SEMAINE, DEUX FAÇONS DE JOUER

Le Scrabble Duplicate est une façon différente de jouer où les joueurs sont face aux mêmes tirages. Ainsi, à tout moment, chaque joueur dispose des mêmes lettres que les autres et se trouve donc confronté au même problème. Le jeu se veut amical et collectif, c'est-à-dire que seul le pointage du groupe est comptabilisé et non celui de chaque joueur. Particularité : chaque participant doit apporter son jeu de Scrabble. Tous les lundis, à 13 h 30.

Le Scrabble classique est la façon courante de jouer où, à tour de rôle, chaque joueur pige ses propres lettres et forme un mot qu'il place sur la grille de jeu. Bien que le pointage soit compté pour chacun, le jeu se veut convivial et aucun classement des joueurs n'est effectué. Tous les jeudis, à 13 h 30.

Ces deux activités gratuites ont lieu à la bibliothèque Mathilde-Massé.

Bienvenue à tous ceux et celles qui ont envie de jongler avec les lettres!



VIACTIVE est un regroupement d'ainéEs offrant des séances d'activités physiques adaptées aux personnes de 50 ans et plus. Ces activités se déroulent de septembre à mai, et visent un mode de vie physiquement actif.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR ANIMER CES GROUPES.

Animateur-trice VIACTIVE :

Est une personne BÉNÉVOLE issue de la communauté qui anime des groupes afin de sensibiliser les personnes de 50 ans et plus, à adopter un mode de vie physiquement actif.

Deux(2) types d'animation :

1- VIACTIVE DE GROUPE

Des programmes d'exercices sont déjà montés (documents, DVD, CD de musique...) et approuvés par Kino-Québec. Certains groupes intègrent aussi la marche en plein air, le vélo, le ski de fond, la raquette à leur programmation, selon les milieux, les installations et la disponibilité des animateurs. L'animation de VIACTIVE se déroule dans votre municipalité.

2- VIACTIVE À DOMICILE

Un programme d'exercices est déjà monté (documents, DVD, CD de musique...) et approuvés par Kino-Québec. L'animation s'effectue au domicile de la personne qui le demande. Ce programme est conçu pour les personnes en perte d'autonomie qui ne peuvent pas se déplacer et qui vivent à domicile.

Dans les deux(2) types d'animation, une formation est offerte gratuitement. Les outils nécessaires vous sont fournis afin de faciliter votre travail bénévole. Pour VIACTIVE à domicile, les frais de déplacements peuvent être remboursés, selon le budget.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec :

hélène Lévesque, organisatrice communautaire
Répondante de VIACTIVE
CSSS de Kamouraska
418 856-7000, poste 6036

LE COMITÉ D' ACTIONS CONTRE LA PAUVRETÉ

Brunch annuel

Le Comité d'actions contre la pauvreté remercie toutes les personnes qui ont participé à son brunch annuel le dimanche 20 octobre dernier. Bravo et sincère appréciation à toutes celles et à tous ceux qui appuient ce bel événement de leur disponibilité et de leur générosité.

Guignolée

Veillez noter que la Guignolée aura lieu cette année le samedi 14 décembre toujours sous la supervision du Comité d'actions contre la pauvreté. Préparez vos denrées non périssables ou vos dons en argent, des bénévoles passeront à partir de 10 heures.

L'implication de bénévoles est importante et nécessaire. Pour nous faire part de votre disponibilité, veuillez contacter l'une des personnes suivantes : Carmelle Dumont au 418-852-2752 ou Georgette Lévesque au 418-852-2348.

Paniers de Noël

Le Comité d'actions contre la pauvreté a déposé des boîtes dans les différents commerces et à la bibliothèque municipale dans le but de recueillir des denrées non périssables pour la préparation des paniers de Noël. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité habituelle.

Pour les personnes ayant besoin de recevoir un panier de Noël, veuillez nous contacter avant le 11 décembre prochain au presbytère au 418-852-2095. Vous devez laisser vos coordonnées : nom, adresse, numéro de téléphone, nombre d'adultes et d'enfants et âge des enfants. Veuillez noter que nous devons peut-être établir des critères de sélection pour la distribution en fonction des denrées recueillies et des demandes reçues.

GAGNANTS DE LA LOTERIE DE LA FABRIQUE DE SAINT-PACÔME ÉDITION 2013

500,00 \$	Plomberie Stéphane Martin, Saint-Pacôme (287)
300,00 \$	Claudette Isabelle, Saint-Pacôme (954)
200,00 \$	Fleuriste Le Bel Arôme, La Pocatière (373)
100,00 \$	Adrien Boucher, Rivière-du-Loup (890)
100,00 \$	Éloy Soucy, Saint-Pacôme (706)
100,00 \$	Marie D'Anjou, Saint-Pacôme (808)
100,00 \$	Yves Lévesque, Saint-Pacôme (004)
100,00 \$	Suzanne Hudon, Saint-Pacôme (989)
100,00 \$	Jean-Christophe Lavoie, Saint-Pacôme (1205)
100,00 \$	Stéphane Charest, Saint-Pacôme (1106)
100,00 \$	Ginette Blais, Saint-Pacôme (225)
100,00 \$	Chevaliers de Colomb, Saint-Pacôme (096)
100,00 \$	Chevrons Dionne, Saint-Pacôme (307)



**Services
Kam-Aide inc.**

SERVICES KAM-AIDE INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX

Les nouveaux locaux situés au 1514, Ire Rue Poiré, à La Pocatière, ont été officiellement inaugurés le 3 novembre dernier. Les bureaux du personnel administratif, le centre de formation et salle de rencontre des aides à domicile ont pu être présentés à la population du Kamouraska par une journée porte ouverte tenue le 3 novembre dernier.

L'équipe des Services Kam-Aide tient à remercier tous les partenaires qui ont rendu possible la réalisation de ce projet grâce à une aide financière. Ils ont fait appel au Fond d'accessibilité pour les ressources humaines et développement des compétences Canada, la MRC du Kamouraska, par le Pacte rural et le Centre local de développement du Kamouraska pour l'installation d'un accès pour les

personnes vivants une incapacité physique et la mise en place d'un centre de formation pour les employés.

Il faut aussi souligner le bon travail réalisé par l'entrepreneur en construction Ferdinand Laplante, qui a su démontrer son expertise et son efficacité pour la réalisation de ce chantier.



Cinémathon 2013

C'est avec grand plaisir que le Club Optimiste de Saint-Pacôme, en partenariat avec la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière Ouelle et le Cinéma Louise, invitent toute la population à la 18^e édition de son populaire Cinémathon.

Cet après-midi de cinéma se déroulera le dimanche 24 novembre à 14h00 au Cinéma Louise de Saint-Pacôme. À l'affiche, le film d'animation «L'UNIVERSITÉ DES MONSTRES». À la salle 2, un film du programme régulier sera offert au public général.

L'admission au cinéma sera de 4\$ et les profits de cette activité seront versés à la Fondation des étoiles.

Votre présence sera un coup de pouce à la lutte contre les maladies infantiles graves. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer! Au plaisir de vous y rencontrer.

Optimistement vôtre!

COMITÉ DU CINÉMATHON
Nathalie Gagnon et Hélène Ouellet



**CINÉMATHON
16 ANS DÉJÀ!**



Le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska et l'Arc-en-ciel du Cœur vous invitent à venir marcher avec

le Club de marche, tous les lundis à 13h30 de novembre 2013 à juin 2014. Rendez-vous au 710, rue Taché à St-Pascal. Pour information : 418-492-1449.

Un Café-bricole aura lieu le mercredi 27 novembre à 13h30 au Centre-Femmes. Réservez tôt, car les places sont limitées !

Une conférence sur l'anxiété sera présentée lors d'une chronique Toast et Café par l'organisme La Traversée, jeudi le 28 novembre à 9h00 au Centre-Femmes. Inscrivez-vous avant le 25 novembre.

Un atelier s'intitulant « La zoothérapie, qu'est-ce que c'est ? » aura lieu le lundi 2 décembre à 13h30 au Centre-Femmes. Inscrivez-vous avant le 28 novembre.

Lors de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, un souper/film est organisé le jeudi 5 décembre. Inscrivez-vous avant le 2 décembre. Le tout se déroulera au restaurant Le Bec Fin de St-Pascal dès 17h30.

Le film présenté est « Moïse : L'affaire Roch Thériault ». Les cartes au coût de \$10 sont en vente au Centre-Femmes.

Pour clôturer l'année d'activités 2013 en beauté, un 5 à 7 de Noël est organisé le mercredi 11 décembre dès 17h00 au Camp Richelieu de St-Pascal. Inscrivez-vous avant le 6 décembre et l'activité est au coût de \$5 par personne.



Du jardin... À la maison...

Biscuits « Sapins de Noël »

- 1 tasse de beurre ou margarine
- 1 ½ tasse de sucre
- 1 œuf battu
- 2 c. à table de sirop de maïs brun
- 2 c. à thé de soda
- 2 c. à thé de cannelle
- 2 c. à thé de gingembre
- 2 c. à thé de clou de girofle moulu
- 2 ½ tasses de farine prêtamisée
- Chauffer le four à 400 degrés

Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement le sucre, remuer jusqu'à consistance légère et crémeuse.

Mélanger la farine, le soda et les épices dans un bol. Ajouter les ingrédients secs à la première préparation. Remuer jusqu'au mélange parfait.

Réfrigérer 1 heure. Abaisser la pâte à 1/8 de pouce d'épaisseur sur une surface légèrement enfarinée.

Découper avec un emporte-pièce en forme d'arbre de Noël. Déposer les biscuits sur une plaque à biscuits graissée. Garnir de décorations à gâteaux. Cuire à 400 degrés de 5 à 8 minutes. Donne 3 douzaines

Bon appétit !

Dorothée Grand'Maison
Cercle de fermières de Saint-Pacôme

Club des 50 ans et plus

Anniversaires du mois de décembre

Réal Lebel	6 décembre	P.-Eugène Thiboutot	18 décembre
Tony Dionne	7 décembre	Michel A. Gagnon	19 décembre
Louise Chamberland	8 décembre	Luce Lévesque	21 décembre
Gisèle Lévesque	9 décembre	Pierrette Lajoie	21 décembre
Doris Lebel	9 décembre	Michel Gagnon	22 décembre
Réjean Pelletier	11 décembre	Michel Bois	23 décembre
Johanne Lamarre	13 décembre	Noëlla Thiboutot	24 décembre
Isabelle Chamberland	13 décembre	Raymond Sirois	25 décembre
Yvon Lévesque	14 décembre	Jean Bernard	25 décembre
Louise Perrault	18 décembre		

Capsule verte



CRÈME À RASER: si vous n'avez plus de crème à raser, n'utilisez pas de savon. Préférez l'huile d'olive, qui permettra à la lame de glisser plus facilement sur votre visage tout en hydratant votre peau.

Sécurité routière

Visibilité par temps de gel

Pare-brise dégagé, essuie-glaces efficaces et autres précautions



Avant de prendre la route et pendant que vous roulez, portez-vous attention à la qualité de votre visibilité? Pourtant, avec tous les imprévus que vous pouvez rencontrer, c'est primordial de bien voir. Non seulement pour votre sécurité, mais aussi pour celle des autres usagers de la route. Alors, comment faire pour vous assurer de la meilleure visibilité possible? Bien sûr, tout commence par le déblaiement complet du pare-brise après une chute de neige ou le déglacage après une pluie verglaçante. Les essuie-glaces sont essentiels pour une conduite hivernale sécuritaire, au même titre que les pneus d'hiver obligatoires. Mais, vous devez aussi être attentif à d'autres aspects avant de prendre la route.

Recommandations pour maximiser votre visibilité par temps de gel

Si vous mettez en pratique ces recommandations, vous diminuerez votre risque d'avoir un accident ou d'en causer un. Alors, pourquoi ne pas mettre les chances de votre côté? Améliorez votre visibilité et diminuez les risques d'accident. La sécurité routière est l'affaire de tous. Voyez-y!

Remplacez vos essuie-glaces et lames d'essuie-glaces dès les premiers signes d'usure

Endommagés, ils perdent de leur efficacité, jusqu'à rendre la conduite dangereuse. Ils peuvent aussi rayer votre pare-brise. Il est temps de les remplacer si :

- Des traînées, un voile ou une zone non essuyée apparaissent après le passage des essuie-glaces;
- Les lames balayent de manière saccadée ou génèrent du bruit;
- Les lames sont fissurées, déchirées, ou irrégulières.

En hiver, munissez-vous d'essuie-glaces adaptés aux conditions difficiles. Mieux encore, procurez-vous des essuie-glaces conçus avec un témoin d'usure.

Dotez-vous d'accessoires d'hiver qui améliorent votre sécurité

Certains constructeurs automobiles proposent des modèles de véhicule avec un groupe d'accessoires spécialement adaptés à nos hivers rigoureux. Choisir un véhicule équipé d'un dégivreur d'essuie-glaces avant peut être très avantageux pour votre sécurité. Ce type de dégivreur accélère l'opération de déglacage avant de prendre la route. Il prévient aussi la formation de glace sur les essuie-glaces pendant que vous circulez. Alors, pensez-y lors de votre prochain achat!

Nouvelles du club Optimiste de Saint-Pacôme



Isabelle Dionne a été élue présidente du club Optimiste de Saint-Pacôme. C'est avec beaucoup d'enthousiasme sous le thème « Consolidons nos structures » que les membres entreprennent leurs diverses activités. Sur la photo, Marcel Pelletier lieutenant-gouverneur de la zone 8, remet à Isabelle la cloche et le maillet symboles de son autorité au sein du club pour l'année 2013-2014.

28^e Carnaval des Neiges

Pour la 28^e année, le club Optimiste organise le carnaval à Saint-Pacôme. Et les duchesses seront de retour encore cette année... Cette fête hivernale se tiendra sur 2 fins de semaine, soit du 25 janvier au 2 février 2014. Un comité est déjà à l'œuvre pour préparer un programme qui intéressera autant les jeunes que les adultes.

Bientôt les duchesses, et ceux qui les aident, vous offriront les billets de la traditionnelle loterie, principale source de financement pour les activités offertes aux jeunes par le club Optimiste.

D'autres détails suivront dans le prochain Pacômien pour vous informer de la programmation de ce 28^e carnaval.

MISE AU POINT

Il existe un proverbe qui dit: «*Rendre à César ce qui est à César*»

C'est pourquoi j'aimerais apporter une mise au point à l'article «Reconnaissance des bénévoles du comité d'embellissement» paru le mois dernier.

En fait le projet d'installation des boîtes à fleurs sur le parvis de l'église fut lancé par la Garde Paroissiale de Saint-Pacôme. Les bénévoles de la garde ont fabriqué et installé les deux boîtes à fleurs, et les coûts rattachés à ce projet ont entièrement été payés par la garde paroissiale.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à ce projet.

Rytcher Meunier

Rytcher Meunier

Président de la Garde Paroissiale de Saint-Pacôme

Fermeture du bureau municipal

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé les semaines du 22 au 28 décembre et du 29 décembre au 4 janvier 2014. Nous serons donc de retour le 6 janvier 2013.



Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest

Activité prévention incendie.



Le 10 octobre dernier a eu lieu à Saint-Denis, durant la semaine de prévention des incendies, une activité organisée par la Régie Intermunicipale en Protection Incendie du Kamouraska Ouest. Cette activité qui s'est tenue à Saint-Denis nous a permis de réunir 275 élèves du primaire des écoles de Rivière-Ouelle, Saint-Denis, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel.

En collaboration avec la Sûreté du Québec, nous avons parlé aux enfants de prévention incendie et scolaire. Il ne faudrait surtout pas oublier Polixe qui a généreusement répondu à quelques questions des enfants et qui a fait des câlins à quelques-uns. Nous avons aussi fait visiter les camions de pompiers aux enfants et à leur départ nous avons remis à chacun(e) un détecteur de fumée ainsi qu'une collation.

Nous tenons à remercier nos généreux commanditaires, sans eux cette activité n'aurait pas été possible : *la municipalité de Saint-Denis qui a généreusement mis leurs locaux et leurs équipements à notre disposition. Canadian Tire qui nous a généreusement accordé un rabais de 50 % sur les détecteurs de fumée. Promutuel du Littoral, Caisse Desjardins de la Rivière Ouelle, Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, Tourbière Lambert, Roland & Frères, Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-Sud, Municipalités Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, Rivière-Ouelle, autobus Daniel Guignard, autobus Donald Lévesque, Transport AMS. Un merci s'adresse aussi à la Sûreté du Québec ainsi qu'à Polixe et aux directrices des écoles primaires, Mesdames Nathalie Racine et Karine Bernier, pour leurs collaborations.*



Cette activité a été une réussite grâce à tous nos généreux donateurs et collaborateurs, mais il ne faut pas oublier tous les pompiers qui ont généreusement offert leurs temps pour faire de cette activité un succès.

Le temps des fêtes est presque à nos portes !

Le temps des fêtes approche à grands pas et la Régie Intermunicipale en incendie vous invite à la plus grande prudence. Les pompiers, qui ont votre sécurité à cœur, vous rappellent que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.
- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus tôt possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

Les cordons rallonges

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des fêtes, visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique Prévention.

Un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2014

Que cette période radieuse des Fêtes vous apporte le Bonheur ainsi qu'à tous les vôtres, à Noël et tout au long de la Nouvelle Année !

Christian Gagnon, directeur des incendies



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 1^{er} octobre 2013

256.10.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit accepté tel que présenté.

257.10.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

258.10.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par M Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

260.10.13 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DU GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.

ATTENDU QUE la matrice graphique de notre municipalité, GOMapview, est maintenant désuète et présente certains problèmes de compatibilité avec les nouveaux systèmes d'exploitation informatiques;

ATTENDU QUE le Groupe de géomatique Azimut inc., administrateur du logiciel GOMapview, a cessé le développement de ce programme et se concentre maintenant sur le service de diffusion GONet qui est un service internet, intranet et extranet;

ATTENDU QUE le Groupe de géomatique Azimut inc. nous transmet une soumission au montant de deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (2 288,00 \$) pour la mise en place du service GONet;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission du Groupe de géomatique Azimut inc. au montant de deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (2 288,00 \$) plus taxes applicables pour l'installation et la mise en place du service GONet.

261.10.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. KEVEN GAGNON-LIZOTTE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la

propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE M. Keven Gagnon-Lizotte a acquis la résidence sise au 14, rue Grand'Maison le 21 novembre 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Keven Gagnon-Lizotte au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 14, rue Grand'Maison.

262.10.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME SYLVIE BÉLANGER ET M. CLAUDE PARENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Bélanger et M. Claude Parent ont acquis la résidence sise au 178, boulevard Bégin le 25 juin 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Sylvie Bélanger et M. Claude Parent au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 178, boulevard Bégin après avoir vérifié si les demandeurs sont résidents de cette adresse.

263.10.13 FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION / SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME YVONNE TREMBLAY

ATTENDU QUE Mme Yvonne Tremblay occupe le poste d'agente de développement à la Municipalité de Saint-Pacôme depuis le 1^{er} juillet 2013;

ATTENDU QUE Mme Yvonne Tremblay, agente de développement, a su répondre aux attentes des membres du conseil municipal dans son travail;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la permanence à Mme Yvonne Tremblay au poste d'agente de développement pour la Municipalité de

Saint-Pacôme, d'ajuster son salaire à la tranche supérieure de l'offre publiée en juin 2013 et de procéder à la signature de son contrat de travail.

264.10.13 LA TRAVERSÉE, ORGANISME COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE La Traversée, organisme communautaire, nous demande de les soutenir financièrement pour la tenue d'une soirée le 12 octobre prochain soulignant leur 20^e anniversaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de verser une aide financière de cinquante dollars (50.00\$) à La Traversée pour la tenue de sa soirée de 20^e anniversaire.

265.10.13 SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Société du Roman policier de Saint-Pacôme nous invite au souper gala du 5 octobre 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin que la Municipalité de Saint-Pacôme achète deux billets pour le souper gala aux coûts de cinquante-cinq dollars (55.00 \$) l'unité.

266.10.13 NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA

ATTENDU QUE cet organisme nous invite à participer au concours de la plus belle décoration, le thème de cette année étant un ange.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme participe encore cette année à ce concours intermunicipal et qu'elle défraie les coûts reliés à l'achat de matériel pour la fabrication de l'ange de Noël.

267.10.13 RENOUELEMENT COTISATION À TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE Tourisme Bas-Saint-Laurent nous invite à renouveler notre cotisation annuelle au coût de trois cent trois dollars et cinquante-trois cents (303.53\$) pour la période 2013-2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme renouvelle sa cotisation au coût de trois cent trois dollars et cinquante-trois cents (303.53\$) taxes incluses, pour la période 2013-2014

268.10.13 ÉCOLE POLYVALENTE DE LA POCATIÈRE

ATTENDU QUE les élèves de cinquième secondaire de l'école Polyvalente, La Pocatière est en train de préparer leur album des finissants;

ATTENDU QU'il est très important d'encourager les jeunes à réaliser ce souvenir important de leurs études secondaires et de les soutenir financièrement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de participer pour un quart de page à la réalisation de l'album de finissants des élèves de cinquième secondaire de l'école Polyvalente La Pocatière, pour un montant de soixante dollars (60,00 \$).

269.10.13 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LA POCATIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique de La Pocatière nous sollicite pour être un de ses commanditaires pour l'année 2012-2013;

ATTENDU QUE note contribution permet à des jeunes de 3 à 18 ans d'avoir la possibilité de patiner à un prix raisonnable et de profiter d'activités qui ne seraient pas possibles sans notre aide;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter une publicité de 1/8 de page au coût de trente dollars (30,00 \$) afin d'appuyer le Club de patinage artistique de La Pocatière dans son travail auprès des jeunes de notre région.

270.10.13 DEMANDE AU CANADIEN NATIONAL ET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – RÉPARATION DE LA TRAVERSE DE CHEMIN DE FER SITUÉE SUR LA ROUTE 230 EN DIRECTION DE LA POCATIÈRE

ATTENDU QUE la traverse de la ligne du Canadien National via la route 230 dans le secteur de la rue Grand-Maison et du Nord du Rocher comporte des risques via sa configuration;

ATTENDU QUE malgré les travaux de réfection effectués en 2012 la traverse comporte encore des risques pour la circulation à cause de la chaussée qui est instable;

ATTENDU QUE des plaintes de citoyens ont été reçues à la Municipalité de Saint-Pacôme concernant cette traverse;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Canadien National ainsi qu'au Ministère des Transports de stabiliser la plaque d'asphalte à la traverse du CN et de la route 230 dans le secteur de la rue Grand-Maison et Nord du Rocher.

271.10.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h44.

Formation gratuite Moniteur de patinage sur glace



**Dimanche 24 novembre 2013
9 h 30 à 15 h 30**

**Centre communautaire Robert-Côté, salle Ernest-Ouellet
470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal**

N'oublie pas tes patins et ton lunch!

Cette formation vous permettra d'agir comme moniteur de patinage sur glace. Elle s'adresse aux parents, aux bénévoles, aux entraîneurs et aux adolescent(e)s et qui désirent apprendre à patiner aux enfants de 4 à 8 ans.

Vous recevrez une attestation ainsi que le *Guide du moniteur de patinage sur glace* expliquant les méthodes et les exercices d'apprentissage du patinage.

Date Limite d'inscription : 21 novembre 2013

Pour de plus amples informations et inscription, communiquez avec:

**Roxanne Carbonneau
418 498-2050 #115
rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca**



Chronique culturelle

À lire ce mois-ci...



Prix coup de cœur du club de lecture lors du dernier gala du roman policier

Île isolée, disparition, meurtre sordide, corps éventré : tous les ingrédients sont réunis dans ce roman noir.

Dans la paisible communauté d'Esperanza Island, en Colombie-Britannique, Angie Miller est assassinée, et son corps éventré, abandonné sur les rives du Pacifique. Angie laisse derrière elle une fille devenue adulte trop vite, un adolescent en pleine révolte et les ruines d'une vie consumée par le désordre et le

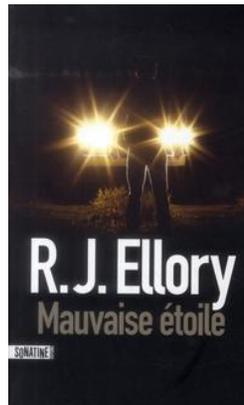
mensonge.

À l'autre bout du pays, Antoine Gravel reçoit la visite de son ami Martin Desmarais. L'ex-policier vient d'apprendre qu'il a un fils de quatorze ans, Jacob, né d'une brève liaison qu'il s'était empressé d'oublier. La mort brutale d'Angie oblige Desmarais à faire face à une paternité dont il ne sait que faire.

Cherchant lui-même à fuir les exigences d'une nouvelle vie de famille qu'il trouve étouffante, Antoine Gravel décide de partir avec Martin Desmarais à la rencontre de ce fils inconnu. Alors que de jeunes Indiennes disparaissent dans l'indifférence générale, le meurtrier d'Angie Miller court toujours... Dans les îles du Pacifique, la brume dissimule longtemps la vérité.

Le dénouement est surprenant et bien pensé. D'une lecture agréable, plus polar psychologique que thriller, ce roman au style très fluide et parfois cru prouve hors de tout doute que Lefebvre est en train de se tailler une place de choix dans le polar québécois de qualité.

Geneviève Lefebvre a aussi écrit «Je compte les morts»



Texas, 1960. Elliott et Clarence sont deux demi-frères nés sous une mauvaise étoile. Après l'assassinat de leur mère, ils ont passé le plus clair de leur adolescence dans des maisons de correction et autres établissements pénitentiaires pour mineurs. Le jour où Earl Sheridan, un psychopathe de la pire espèce, les prend en otages pour échapper à la prison et à la condamnation à mort, ils se retrouvent embarqués dans un périple douloureux et meurtrier. Alors que Sheridan, accompagné des deux adolescents, sème la terreur dans les petites villes américaines bien tranquilles qui jalonnent leur route, une sanglante et terrible partie se met en place entre les trois protagonistes. Loin de se douter de la complexité de celle-ci, la police, lancée à leurs trousses, et en particulier l'inspecteur Cassidy ne sont pas au bout de leurs surprises.

Avec ce récit au suspense implacable et à la noirceur absolue, R. J. Ellory se consacre de la façon la plus flamboyante qui soit à son sujet de prédilection : le mal. Tout comme Shane Stevens dans *Au-delà du mal*, il aborde les thèmes de l'innocence corrompue et de l'origine des déviations. On y retrouve ici intact tout l'art d'Ellory, qui a fait la force de *Seul le silence* : une écriture à la fois poétique et très réaliste ; des personnages d'une humanité complexe et déchirante aux prises avec leur face sombre ; une intrigue qui tient le lecteur captif jusqu'à la dernière page. Un thriller intense, poignant et inoubliable.

R.J. Ellory aussi écrit «Seul le silence», «Vendetta», «Les anonymes» et «Les anges de New-York».

Projet de Parc éolien communautaire au Kamouraska

Au cours des dernières années, la CRÉ(ES) du Bas-St-Laurent a initié un projet de parc éolien communautaire de 225 MW qui associe à titre de partenaires financiers, la CRÉ(ES), les 8 MRC de la région du Bas-St-Laurent, la Première Nation des Malécites de Viger et un promoteur éolien privé. La grande envergure de ce projet de propriété collective à 50% justifie l'implication de plusieurs partenaires et la création d'un consortium. Ainsi, une participation des MRC du Bas-Saint-Laurent à hauteur chacune de 11,25 % des parts publiques du projet est prévue.

Un tel projet est susceptible d'apporter d'importantes retombées financières pour la région bas-laurentienne (près de 156 millions \$ sur 20 ans), notamment grâce aux bénéfices qui peuvent en être retirés par les partenaires impliqués (avec une moyenne approximative de 780 000\$ par année par partenaire). Chaque partenaire est d'ailleurs libre d'utiliser les revenus de la façon dont il le souhaite. Outre les bénéfices directement prévus pour notre territoire, il est à souligner que les bénéfices de la CRÉ-BSL serviront à initier ou soutenir des projets bénéficiant à la totalité, sinon la majorité des MRC. Il s'agit donc d'un important levier pour le développement local et régional.

Dans le cadre de ce projet, la MRC devra contracter un règlement d'emprunt de 8,1 millions \$, elle a donc soumis aux municipalités un scénario de répartition de la part de la caution de chacune d'entre elles relative à l'emprunt de la MRC; la répartition des bénéfices se fera selon le même modèle de répartition. La répartition des bénéfices générés et de

la caution de l'emprunt est principalement établie en fonction de la population et de la richesse foncière uniformisée.

Au cours de l'été, les municipalités du territoire ont donc été interpellées quant à leur participation à ce projet et toute municipalité locale a jusqu'au 30 septembre 2013 pour se retirer, par résolution, des délibérations et ne pas participer au projet éolien.

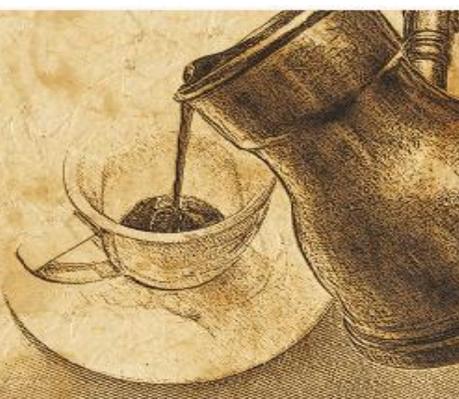
Outre les bénéfices associés au projet, une autre source de revenus potentielle peut être associée à un parc éolien régional : les redevances, qui sont des contributions que l'entreprise qui exploite le parc éolien verse aux municipalités ou MRC sur le territoire desquelles est installé le parc éolien. Le montant des redevances est donc fonction du nombre d'éoliennes en territoire kamouraskois, néanmoins à l'heure actuelle, puisqu'on ne connaît pas encore le promoteur et le projet choisi, on ne peut spéculer sur le nombre d'éoliennes qui pourraient se retrouver chez nous. Advenant l'apport de redevance, la MRC a déjà convenu que l'argent des redevances sera en totalité dédiée à un fonds spécifique à la MRC qui servira à des projets territoriaux.

Ainsi, il s'agit d'un projet de développement communautaire et durable, qui permettra une diversification des sources de revenus des municipalités et de la MRC et dont une grande partie des bénéfices et de retombées socioéconomiques profiteront à l'ensemble des collectivités du Kamouraska et du Bas-St-Laurent.

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*

Café Jasette

à Saint-Pacôme



Le café de décembre...
NOËL D'ANTAN À SAINT-PACÔME
animé par Pierre Lévesque,
enseignant à la retraite

**Quand : Lundi 9 décembre 2013 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis**

Grâce à lui, nous ferons un retour
à l'époque des noëls de notre enfance!

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

Santé
et Services sociaux
Québec



et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières
Saint-Pacôme



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

Des paso\$ pour Noël!

Lancés en 2000 par la défunte Association des gens d'affaires de Saint-Pacôme, les paso\$ dollars sont une monnaie locale qui a cours dans les commerces de Saint-Pacôme. Plusieurs commerces de Saint-Gabriel et de Rivière-Ouelle les acceptent également.

Les paso\$, c'est de l'argent comptant!

C'est aussi une façon simple et concrète d'appuyer vos commerçants de proximité. Depuis leur création, plus de **115 000 \$** ont été mis en circulation et dépensés dans notre village.

Comment se les procurer

Il suffit de contacter Éliane Vincent au 418 852-3088 pour passer votre commande. Il n'y a aucuns frais de gestion, les paso\$ sont vendus au pair et sont monnayables exactement comme de l'argent comptant. Le commerçant qui les accepte peut même les inclure à son dépôt bancaire, grâce à une collaboration de longue date avec la Caisse Desjardins de la Rivière Ouelle.

Ils sont le cadeau idéal pour toutes les occasions : **fête de Noël, party de bureau, commandite, fêtes de famille, occasions spéciales à souligner, invités à gâter...**



LES PACO\$ LE CADEAU IDÉAL POUR DYNAMISER L'ACHAT LOCAL!



Achetez local ...
c'est payant!!!
OH OH OH !



Le comité de développement de *St-Pacôme* vous récompense

Les marchands de *St-Pacôme* vous offrent la possibilité de



remporter **4 x 100 paco \$**



Comment participer?

Chaque achat local **(+ de 10 \$)** vous donne le droit de participer au tirage en remettant votre coupon de caisse dûment signé dans une des boîtes identifiées :



Le tirage aura lieu le 21 décembre prochain!



PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Le tirage de 20 paco\$ pour le mois d'octobre avait lieu à l'Épicerie Gilbert Royer de Saint-Pacôme. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné Mme Johanne Lamarre comme gagnante. Félicitations !



Offrez des vœux à l'image de Saint-Pacôme!



1 \$ l'unité

OU

10 \$ pour 12 cartes



- Carte de Noël sans texte, de format 5 x 7
- Ayant pour thème l'église de Saint-Pacôme
- Photo gagnante «Vos plus beaux clichés-hiver 2012»
- En vente aux endroits suivants:



Municipalité de Saint-Pacôme
418-852-2356



Épicerie Gilbert- Royer
418 852-2710



Quincaillerie R. Pelletier
418 852-2029



Caisse Desjardins de la Rivière-Ouelle
418 852-2812



Comptoir de viande Gaston Dubé
418 852-2984

Activité hivernale

Bienvenue à tous

Le club de Golf St-Pacôme
vous invite à ses activités hivernales.

Nous serons heureux de vous accueillir:



Les jeudis de 10:30h à 13:30h

Les vendredis de 10:30h à 21:00h

Les samedis de 9:00h à 21:00h

Les dimanches de 9:00h à 13:00h

Activités spéciales

23 nov. BUFFET CHINOIS à 18:00h (15.95\$ + tx)

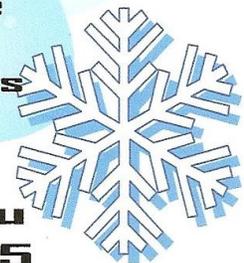
14 déc. Soirée PARTY DE NOËL

Buffet chaud et musique (25.00\$ tx et service inclus)

Ouvert à tous réservation obligatoire

**Activité billard de 13:00h à 21:00 les
vendredis et samedis**

**Pour informations et
réservation de réception ou
banquet: 418-852-2395 #25**





Pour diffusion immédiate

L'Avenir de nos églises

La Pocatière, 6 novembre 2013. – Le vendredi 17 janvier 2014 se tiendra un forum régional concernant l'avenir de nos églises au Kamouraska. En partenariat avec le CLD du Kamouraska et le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la MRC de Kamouraska souhaite informer et échanger avec les citoyens concernant les églises du territoire.

Au Kamouraska, on dénombre 15 églises, 1 cathédrale et 2 chapelles. Les réflexions concernant l'avenir de ces 18 lieux de culte sont déjà entamées dans la plupart des communautés. Afin de favoriser une vision globale et commune de l'état de situation et des actions à venir, les administrateurs des Fabriques du Kamouraska, les élus, les fonctionnaires municipaux et régionaux ainsi que toute personne touchée par l'avenir de leur église sont invités à cette journée de réflexion.

Le forum se déroulera en l'église de Notre-Dame-de-Liesse, située au 102, rue de l'Église à Rivière-Ouelle, à compter de 8 h 30. Au cours de cette journée, des conférences, ateliers et discussions permettront de partager les préoccupations et projets possibles pour les églises du Kamouraska. Un repas convivial sera servi aux participants. Pour participer à ce forum régional sur l'avenir de nos églises au Kamouraska, veuillez communiquer avec Marijo Couturier Dubé, conseillère en développement rural au CLD du Kamouraska, au 418 856-3340, poste 231 ou par courriel mcouturierdube@cldkamouraska.com. Les frais d'inscription sont de 10 \$/personne. En cas de mauvais temps, l'activité sera reportée au vendredi suivant.

Pour connaître l'horaire complet de la journée : www.mrckamouraska.com

- 30 -

Sources : Jeanne Maguire, agente culturelle
MRC de Kamouraska
jmaguire@mrckamouraska.com
Téléphone : 418 492-1660, poste 242

Diffusion : Marijo Couturier Dubé, conseillère en développement
CLD du Kamouraska
mcouturierdube@cldkamouraska.com
Téléphone : 418 856-3340, poste 231

DATES À RETENIR

Décembre 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Déjeuner –cognac Chevaliers de Colomb	2 9h00 Réunion comité MADA Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	3 20h00 Séance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	4 13h30 Fermières Atelier (collimage : cartes cadeau et étiquettes) 13h30 Pétanque (grande salle)	5 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	6 Récupération 2 16h30 Réunion et souper de Noël Cercle de Fermières salle municipale	7
8 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	9 9h30 Café-Jasette Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	10 13h30 Gym cerveau 19h30 Chevaliers de Colomb Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	11 13h30 Fermières Atelier décoration de Noël/ange ou poupée) 13h30 Pétanque (grande salle)	12 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	13 Vidanges 2	14 La Guignolée à compter de 10hres
15 9h à 2h Fête de Noël municipale pour tous les enfants Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	16 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	17 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 19h30 Régie incendie 	18 13h30 Pétanque (grande salle)	19 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	20 Récupération 2	21 Fête de Noël Rés. Lys d'argent (grande salle) 14h à 23h
22 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	23 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	24	25	26 Vidanges 1	27 Vidanges 2	28
	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	
29 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	30 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	31 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579			
	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé				

Date de tombée : 16 décembre 2013

Prochaine parution : 24 décembre 2013